

Paris, le 12.05.17 002343 CM

Le Ministre

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu faire part au Président de la République de vos préoccupations concernant la situation des détenus palestiniens en Israël. Il m'a demandé de vous répondre.

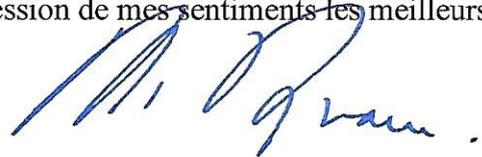
La France suit attentivement la situation de tous les prisonniers palestiniens, en particulier de ceux qui ont entamé une grève de la faim le 17 avril dernier. Face au risque d'une issue tragique, la France appelle les autorités israéliennes à faire prévaloir un esprit de concertation. Elle appelle l'ensemble des parties à la retenue.

Concernant M. Marwan BARGHOUTI, les autorités françaises portent une grande attention à sa situation, conscientes du symbole qu'il représente au sein de la classe politique palestinienne et du crédit qu'il conserve auprès de l'opinion publique. Nous maintenons d'ailleurs des contacts réguliers avec Mme BARGHOUTI, son épouse, que le ministre des Affaires étrangères a rencontrée à plusieurs reprises ces dernières années.

La France réaffirme par ailleurs son attachement au respect par Israël de ses obligations internationales vis-à-vis des détenus palestiniens. Elle rappelle également que la détention administrative doit rester une mesure d'exception, d'une durée limitée, et s'effectuer dans le respect des droits de la défense du détenu et du droit à un procès équitable.

Plus généralement, la France a appelé les autorités israéliennes à œuvrer concrètement en faveur de la paix en préservant la solution des deux Etats sur le terrain. Dans la continuité de son initiative qui a rassemblé 75 Etats et organisations internationales le 15 janvier 2017, soyez assuré que la France restera pleinement engagée sur ce dossier, convaincue que la stabilité de cette région fracturée et meurtrie par les conflits nécessite une résolution juste et durable de la question israélo-palestinienne

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Marc AYRAULT

Monsieur Jean-François LAROSIERE
Président de l'AFPS Nord-Pas de Calais
MRES
23, rue Gosselet
59000 LILLE